

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09/06/2023

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 7  
Votants : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

**Délibération N° 2023 – 15 : SATA ALPE D'HUEZ GRAND DOMAINE SKI –  
Homologation grilles tarifaires forfaits ski hiver 2023 - 2024**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 01 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

**Étaient présents** : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, OUGIER Isabelle, JOUFFREY Camille, DUSSERT Sandrine, DIEUDONNE Laurent, PISTOLET William,

**Étaient absents et excusés** : GUTHON Bernard, CROUZET Louisette, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle,

**Pouvoirs** : Christelle MAYET donne pouvoir à Isabelle OUGIER, Cédric DUSSERT donne pouvoir à Camille JOUFFREY

**Secrétaire de séance** : William PISTOLET

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs des remontées mécaniques pour l'hiver 2023/2024 doivent être validés par le conseil municipal.

Monsieur le Maire soumet au vote les tarifs publics des remontées mécaniques que la SATA souhaite appliquer pour la saison d'hiver 2023 -2024 (du 02/12/2023 au 21/04/2024) – Alpe d'Huez grand domaine ski.

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de la SATA et présente la grille tarifaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'approuver la grille tarifaire pour la saison d'hiver 2023/2024 telles qu'annexées à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
PICHOU Christian

